

Aéroport de Beauvais : une insonorisation bruyante

PUBLIÉ LE 23/06/2014

PASCAL MUREAU

Depuis 2011, les riverains de l'aéroport de Beauvais-Tillé peuvent bénéficier d'une aide à l'insonorisation de leurs habitations. Mais le dispositif ne fait pas l'unanimité.



Françoise Mayadoux ne décolère pas. « *À la campagne, on n'a pas grand-chose, excepté le calme...* » Sauf que cette Isarienne demeure au Fay-Saint-Quentin. Un village de 560 habitants, à 15 kilomètres à l'est de Tillé. « *Ici on supporte 75 % des décollages de l'aéroport. Les avions passent au-dessus de nos têtes à pleine puissance* », affirme Françoise Mayadoux, qui a pris la tête d'une association (Acnat) contre les nuisances aériennes. « *L'été on vit dehors ou fenêtres ouvertes. L'insonorisation des maisons ne règle le problème qu'en hiver...* », poursuit l'habitante du Fay.

Mais tous les riverains de l'aéroport de Beauvais-Tillé ne sont pas non plus éligibles aux aides financières à l'insonorisation. Au bout d'un découpage complexe (voir en encadré), elles ne sont que 510 habitations à pouvoir prétendre à un soutien financier, à Tillé, Troissereux, Beauvais. « *Un leurre pour faire accepter le bruit au plus grand nombre* », tranche la présidente de l'Acnat.

299 dossiers déposés

L'insonorisation avance malgré tout. L'Adera, association contre les risques liés à l'aéroport, ne lâche pas l'affaire. Vendredi 13 juin encore, sa présidente, Dominique Lazarski, participait à la commission consultative d'aide aux riverains (CCAR). L'organe de concertation en charge de l'insonorisation des foyers. Selon la présidente de l'Adera, « *299 dossiers ont été déposés, parmi lesquels 184 ont déjà été déclarés éligibles.* » Alors que l'instruction des demandes se poursuit, les travaux ont commencé pour 45 maisons et sont finis pour 24 autres.

« *Un bon rythme* », estime Emmanuel Combat, directeur de l'aéroport, rappelant que le dispositif n'a commencé qu'en 2011. Sur la sellette pour cause de disette budgétaire, le fonds servant à aider les riverains à financer leurs travaux est abondé par la Taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA) qui s'applique sur les décollages. En vigueur depuis trois ans à Beauvais, cette taxe est réglée par les compagnies, selon de savants coefficients de modulation prenant en compte le poids et les performances acoustiques des appareils, ainsi que l'heure des vols. Mais le système ne satisfait pas pleinement les riverains. « *Il suffit qu'une compagnie se trompe, volontairement ou non, sur une classe acoustique, et le produit varie du simple au double* », se plaint Dominique Lazarski.

L'Adera s'étonne notamment du faible montant rapporté par la taxe en 2011. Sur la base de 20 euros en moyenne par avion annoncés par la direction de l'aéroport, la TNSA, avec 12 694 décollages, aurait dû produire cette année-là 253 880 euros. Et non 127 000, selon l'Adera. L'aéroport évoque un « décalage de trésorerie » lié à la mise en place de la taxe. Alors qu'une nouvelle polémique est née sur les ristournes dont bénéficieraient les compagnies (en particulier Ryanair) sur cette aide aux riverains, le directeur est catégorique : « La TNSA est prélevée par l'État, comme la taxe sur la sûreté. Elle n'entre pas dans le contrat commercial entre l'aéroport et les compagnies. » Interrogée dernièrement par le *Courrier picard*, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), l'organisme collecteur, semblait un peu moins catégorique...

Une aide publique pour avancer plus vite

Officiellement, la TNSA a rapporté « 145 000 euros en 2011, 233 000 en 2012, 236 000 en 2013, 87 000 à la fin mai 2014 », résume Emmanuel Combat. Soit 701 000 euros depuis son entrée en application, et une moyenne d'environ 15 euros par avion. « À peine de quoi traiter 10 maisons par an », note la présidente de l'Adera. Mais pour permettre l'accélération des travaux, le syndicat mixte propriétaire de l'aéroport (SMABT) a consenti une avance de 2 millions à la Sageb, l'exploitant de l'aéroport, qui gère le fonds. Ainsi qu'une aide rétroactive aux riverains ayant effectué leurs travaux entre 2008 et 2011. Un argent public qui en théorie sera remboursé, toujours grâce à la TNSA, une fois les travaux finis.

« Une taxe de 50 centimes par billet rapporterait deux millions par an », s'insurge cependant Dominique Lazarski. Tandis que pour cet habitant de Laversines, la bonne solution pour les riverains « c'est le plafonnement du nombre de vols. » Las, le PEB a été conçu pour 32 000 mouvements commerciaux. Et encore, pour l'Acnusa, autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, cette hypothèse est insincère. Cet organisme pointilleux avait rejeté le plan d'exposition au bruit, et demandé sa mise en révision dès que les 30 000 mouvements seront atteints.

PASCAL MUREAU

L'aide est dans le PGS

Pour les riverains tout repose sur le Plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport, arrêté en 2011 en préfecture. Un périmètre au sein duquel a été établi un Plan de gêne sonore (PGS), ouvrant droit à une aide à l'insonorisation dans huit communes. Mais ces communes ont elles-mêmes été divisées en trois zones d'émissions plus ou moins aiguës. Au final, seuls 510 foyers peuvent prétendre à une aide. Au 13 juin, 184 dossiers ont été déclarés éligibles pour 1,12 million, principalement pour l'installation de fenêtres acoustiques, mais pas seulement. L'aide peut atteindre 30 000 euros pour une maison de 7 pièces.

AILLEURS SUR LE WEB



Comment laver son linge de manière écologique et économique ? - Lavons Mieux !

Alstom: une "victoire", "une trahison", l'alliance avec General Electric vue par la presse étrangère - La Tribune

Croatie : ce qu'il faut savoir avant de partir - Look Voyages

Pourquoi SFR reste confiant sur son partage de réseaux avec Bouygues - La Tribune

Equipe de France : les Bleus font déjà pleurer les Brésiliens ! - TF1

A LIRE SUR COURRIER-PICARD.FR



BEAUVAIS Poussières et désagréments place du Jeu de paume

La nourrice était trop accueillante à Amiens

Jeune UMP de Saint-Quentin stagiaire à Bygmalion

L'émission D&co lance le chantier avant le permis

Deux collégiennes stoppées dans leur projet de supprimer une famille

Luttez contre le bruit

 eurodb.fr

EUROdB bureau d'étude en acoustique Diagnostique et solutions

